



PRÉFET DU NORD

Lille, le 27 décembre 2011

## Communiqué de presse

### DISPOSITIF DE SECURITE POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE A LILLE



Dominique Bur, préfet du Nord, a décidé de déployer tous les moyens préventifs et dissuasifs en cette fin d'année pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Ce dispositif se traduit notamment par la mobilisation importante des effectifs de sécurité présents sur le terrain : dans le département, ce sont plus de 1 200 policiers et gendarmes vendredi, samedi et dimanche prochain et plus de 700 durant la seule nuit de la Saint-Sylvestre, qui veilleront à ce que ces festivités se déroulent dans des conditions optimales de sécurité pour tous.

A la suite des noyades qui ont eu lieu dans la Deûle à Lille, ses abords seront sécurisés, avec la présence d'une patrouille durant toute la nuit de la Saint-Sylvestre à bord de 2 « zodiac » et véhicules au sol.

Par ailleurs, le préfet a pris une série de mesures de police administrative pour prévenir les troubles à l'ordre public traditionnellement constatés à l'occasion des fêtes de fin d'année souvent liés à une consommation excessive d'alcool ou à un usage malintentionné des artifices de divertissement ou de carburant.

La vente à emporter et la consommation sur la voie publique des boissons alcoolisées est ainsi interdite sur l'ensemble du territoire du département du Nord du 31 décembre 2011 au 1er janvier 2012 de 20h00 à 8h00.

La vente, la cession et l'utilisation des artifices de divertissement des groupes C2/K2 à C4/K4, est également interdite les 31 décembre 2011 et 1er janvier 2012, à l'exception des personnes titulaires du certificat de qualification et d'un agrément délivré par le préfet.

Enfin, sauf nécessité justifiée par le client et vérifiée en tant que de besoin par les forces de l'ordre, la distribution, la vente et l'achat de carburants en récipient transportable sont interdits depuis le 23 décembre 2011 et jusqu'au 2 janvier 2012, sur l'ensemble du département.

En outre, les contrôles routiers seront renforcés, l'accent étant mis sur la répression des infractions liées à la vitesse, les contrôles d'alcoolémie et de conduites sous l'emprise de stupéfiants.

Le préfet se rendra dans les salles de commandement le 31 décembre au soir pour s'assurer du bon fonctionnement du dispositif de sécurité et de secours. Ce sera l'occasion de rendre hommage aux policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers et urgentistes mobilisés durant la nuit de la Saint-Sylvestre.